

Déontologie / Conformité :

Comment se faire virer en deux leçons ?

La Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche n'a pas besoin de clients salariés. Le message est clair, avec le Président et le Directoire, c'est un nouveau monde. Les salaires et la bancarisation, l'épargne et tous types de crédits des employés, de leurs familles et amis ne sont pas les bienvenus dans notre établissement.

La chasse est ouverte. Hésitez à faire un crédit consommation ou immobilier, vos comptes et ceux de vos proches seront inspectés.

Evidemment, tout ce que vous pourrez dire pour votre défense sera retenu contre vous.

Cette nouvelle Direction a encore franchi un échelon supérieur puisqu'elle vous demande de signer une autorisation pour « collecter et traiter des données à caractère personnel ». Il est évidemment précisé que ce n'est pas conforme au règlement UE de 2016/679 du parlement européen du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978.

Pourquoi devons-nous signer une autorisation pour réduire les droits que nous offrent des lois anciennes ? Pourquoi le droit européen et national ne conviennent pas à nos as de la conformité ?



La réponse nous paraît évidente, les démissions, les retraites ne suffisent plus pour réduire la masse salariale. Il faut réduire le coefficient d'exploitation pour sauver les têtes de nos dirigeants.

Aussi, pour nos dirigeants, il vaut mieux sacrifier le personnel malchanceux qui pourrait tomber entre les mains de l'inspection et de la conformité. Cela évite un plan social très mal perçu. Le Directoire se donne bonne conscience et tente de prouver son professionnalisme et sa rigueur envers les big boss de BPCE. En ces temps de Covid, il faut agir efficacement pour les parts variables de nos 5 sommités. On ne peut plus agir sur la production aussi il faut baisser le nombre d'employés.

Nous vous rappelons que plus vous faites de résultats, plus vous prenez de risques de vous faire renvoyer. Ne faites pas de zèle, ne cherchez pas à surpasser le minimum des attendus, l'inspection aura moins de prise sur votre travail ! Surtout n'essayez pas de faire passer, au prix de nombreux efforts, un dossier un peu complexe, en cas de réussite, il



profitera à nos dirigeants, en cas d'échec, il vous entraînera vers la porte de sortie.

De même, attendez-vous à ce que vos comptes et ceux de vos proches soient passés au crible ! Attention aux signatures, chèques même de 15€, dépôts d'espèces, virements même DEI... vérifiez vos procurations générales ...

Bref, vous l'avez compris, pour ne pas avoir de problèmes et être traité comme un client lambda, ouvrez et faites ouvrir à vos proches des comptes à la concurrence. Vous pouvez toujours demander que votre salaire soit versé dans d'autres établissements. Vous pourrez négocier la tarification, le taux des crédits ... et surtout vous ne risquerez pas de vous faire renvoyer pour fautes lourdes sans indemnités.

Il n'y a pas de morale ni de reconnaissance à attendre de cette Direction. Ils n'hésitent pas à utiliser la sanction suprême : « la mise à pied à titre conservatoire ». C'est le Directoire qui vous met à pied, c'est lui aussi qui après vous avoir entendu vous vire ! Calculez vos chances de rester un Ecureuil !

Pour le Directoire, n'importe qui peut être renvoyé. Les jeunes sont récents dans l'entreprise, il fallait qu'ils écoutent leurs formateurs. Les anciens ont de mauvaises habitudes, il fallait qu'ils comprennent que les règles avaient changé. Le message a été donné !

Des consignes ont été transmises notamment aux DG : « Vous pouvez y aller, il faut dégraisser » !

Sud constate que la manière de gérer le personnel est scandaleuse. Le management par la peur, la volonté d'améliorer le coefficient d'exploitation par tous moyens sont indignes de l'image que veut faire porter la Caisse d'Epargne, indignes de nos membres fondateurs et de l'esprit dans lequel la Caisse d'Epargne a été fondée. Sud met en garde sur le risque de tentative de suicide ou de suicide que peut entraîner une telle dérive de renvois. Ces méthodes inhumaines dignes de patrons « voyous » pourraient encourager au pire des personnes affaiblies, fragiles, sans repères. Nombreux sont ceux qui ne se retrouvent pas dans cette « banque nouvelle définition » qui n'a de coopérative que le nom. C'est une banque « utile » à qui ? Certainement pas aux clients et salariés !!!

J'adhère

Nom : Prénom : sexe : date de naissance :

Adresse personnelle :

Mail personnelle : Téléphone :

Classification : cotisation mensuelle (0.40% du salaire net) :

Je m'engage à payer ma cotisation

Le : à : Signature :

A retourner avec un RIB à SUD 17 rue des frères Ponchardier 42100 ST Etienne ou courrier interne à SUD

Le syndicat Sud Solidaires www.sudbpce.com Tel : 04 77 47 72 28 Mail : sudlda2016@gmail.com

Votre syndicat SUD LDA